

## La FNACA a célébré le 19 mars

Le comité local de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) que préside Guy Nicolas, a célébré le cessez-le-feu prononcé le 19 mars 1962 entre la République provisoire d'Algérie et le gouvernement français, mettant fin à dix ans de conflits armés en Afrique du Nord et à huit ans de souffrance, de blessures et de morts sur le sol algérien.

Dès sa constitution en 1971, le comité a commémoré cette date et s'est réjoui qu'enfin, la Nation l'ait inscrite au calendrier des cérémonies officielles.

Les drapeaux se sont inclinés sur le monument aux morts 39-45 de Franchesse, en présence de musiciens de la Lyre bourbonnaise, des camarades anciens combattants de Bourbon, de Saint-Plaisir, de Couzon, du Souvenir



**CÉRÉMONIE.** Guy Nicolas fleurit le monument aux morts de la place Marguerite-Chanier.

français, et de la population franchessoise, venus nombreux au côté des élus, le maire Gérard Vernis en tête, du maire de Saint-Plaisir, Didier Thévenoux et du président de la communauté de communes du Bocage bourbonnais, Jean-Paul Dufrègne.

Après avoir déposé des

fleurs, Guy Nicolas a évoqué ces dix années d'inquiétude, de peur et de courage en Afrique du Nord, les trente mille frères d'armes tombés au printemps de leur vie dans les attentats, guet-apens, embuscades, routes piégées. « Vigilants, nous

refusons que notre passé puisse devenir celui de nos enfants et petits-enfants ... Précieux porteurs et passeurs d'une mémoire réconciliée entre Français et Algériens, mais aussi entre Français, nous sommes les ambassadeurs de la Paix ». Gérard Vernis, s'associant aux conclusions du président Nicolas, a transmis le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants. ■

**CONSEIL MUNICIPAL.** Le conseil municipal se réunira, salle de la mairie, ce soir, à 20 h 30. ■